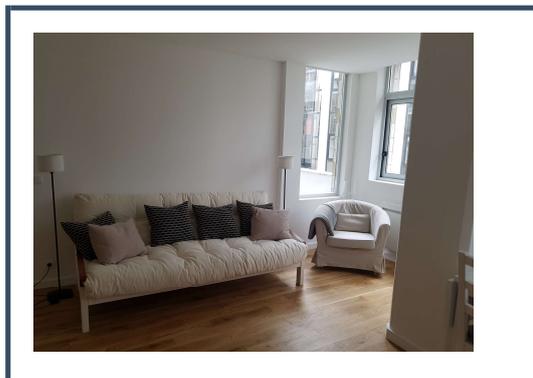


Administrateur de biens - Gestion locative - Transaction

Description du bien à louer

1734,132 €/mois CC	2 Ter Villa Thoreton 75015 Paris	Location meublée	
Réf : C89-3	Libre le :	immédiatement	Type d'appartement : T2
Loyer réf.	32,20 €	/m²	Loyer plafonné 1 644,13 € /mois



Le bien

Surface (Loi Boutin)	51,06	m²
Étage	2ème sur 5 étages	
Eau chaude	Individuelle Électrique	
Chauffage	Individuel Électrique	
Ascenseur	oui	
Autre	Digicode et Interphone	
DPE	D	GES B
Exposition	Sud-Ouest	

Descriptif

Appartement intégralement refait à neuf. Il est composé d'une pièce principale avec cuisine, aménagée et équipée, d'une chambre et d'une salle d'eau avec douche et WC. Chauffage électrique à inertie. Balcon sur une rue calme. Prestations de haut standing. Très bel appartement.

Annexe	Balcon
Métro	Lourmel - Ligne 8

Ameublement et équipement du bien

- Lit double avec matelas	- Table avec 4 chaises	- Couverts
- Canapé -Futon	- Réfrigérateur	- Ustensiles de cuisine
- Fauteuil crapaud	- Lave-linge séchant	- Vaisselle
- Bureau avec une chaise	- Lave-vaisselle	- Grille-pain
- Table de jardin avec 2 chaises	- Plaque induction	- Bouilloire
	- Four multifonctions	- Cafetière
	- Hotte tiroir	- Aspirateur

Prix de location

1 - Loyer principal	1 644,13 €
Provision pour charges	90,00 €
Total	1 734,13 €
2 - Dépôt de garantie - 2 mois de loyer	3 468,26 €
Honoraires (visites, constitution de dossier, rédaction de bail)	612,72 € 12,00 € /m ²
Honoraires (établissement de l'état des lieux)	153,18 € 3,00 € /m ²
3 - Honoraires d'agence - Part du locataire	765,90 €

Contact

Conseiller	André KORCHIA
E-mail	akg@akg-immo.com
Téléphone fixe	01 76 249 249

Documents à fournir (Pour le locataire comme pour les cautions)

- 1- Photocopie recto - verso de la carte nationale d'identité, ou du titre de séjour
- 2- Relevé d'identité bancaire
- 3- Les 3 derniers bulletins de salaire ou (pour les non-salariés) le dernier avertissement fiscal
- 4- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone

Le jour de la remise des clefs, une attestation d'assurance "risques locatifs" sera exigée.

Document commercial non contractuel, des modifications sont susceptibles d'être apportées.